



Diagnostic général - Place du colonel Fabien - Paris
10^{ème} et 19^{ème} arrondissements

I. Présentation générale

II. Historique de l'aménagement

III. Mobilités

IV. État actuel

V. Contraintes techniques et réglementaires

VI. Projets connexes

VII. Usages actuels

VIII. Synthèse

Réinventons nos places des quartiers populaires !



**PARIS BUDGET
PARTICIPATIF**



RÉINVENTONS NOS PLACES DES QUARTIERS POPULAIRES !

Le projet global parisien

L'idée... Rénover six places et placettes situées dans des quartiers populaires de Paris. Les lieux concernés sont : place du Colonel Fabien (10e, 19e), place de l'Argonne (19e), place Saint-Blaise (20e), place Charles-Monselet (19e), place Alphonse-Allais (20e) et l'angle rue Crespin du Gast/ passage de Ménilmontant (11e)

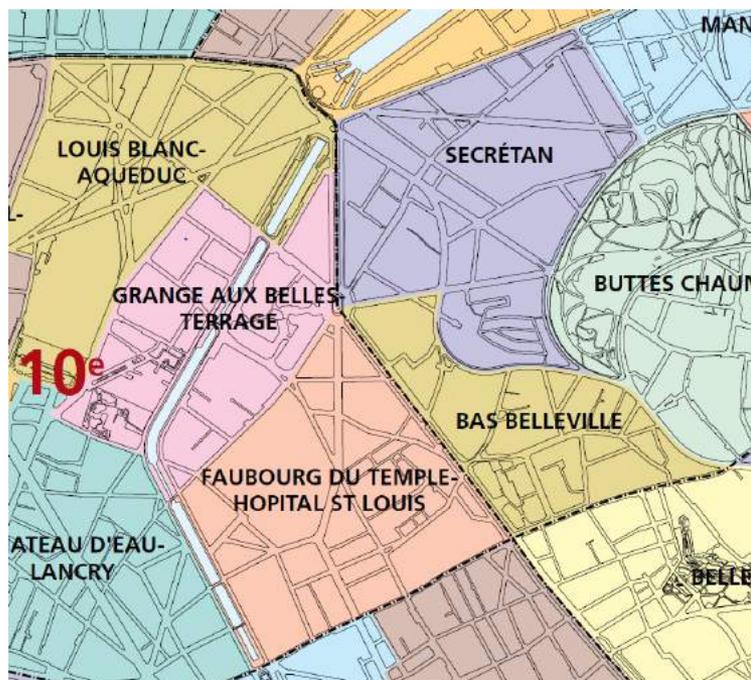
Aujourd'hui... Les places parisiennes, surtout dans les quartiers populaires, sont des lieux de vie, de rencontre, d'échanges mais pas toujours suffisamment aménagées pour les piétons et les modes de déplacement doux.

Demain... Ces places et placettes seraient davantage végétalisées, pacifiées, offrant plus d'espaces aux piétons, aux animations associatives et aux rencontres. Cela favoriserait l'appropriation collective de ces espaces et améliorerait grandement le cadre de vie des habitants.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU COLONEL FABIEN

- Valoriser le terre-plein central,
- Améliorer / agrandir les espaces dédiés aux piétons,
- Limiter la circulation sans bloquer les flux de circulation,
- Revoir le stationnement,
- Améliorer les circulations douces,
- Développer la trame verte et bleue
- Valoriser les établissements classés,
- Favoriser les initiatives de végétalisation

Présentation générale - Localisation



Aux confins de plusieurs quartiers ...

Deux arrondissements qui se rejoignent à l'intersection de lieux emblématiques que sont les Buttes Chaumont – le canal Saint Martin – l'hôpital Saint Louis – la place de la bataille de Stalingrad

I. Présentation générale

II. Historique de l'aménagement

III. Mobilités

IV. État actuel

V. Contraintes techniques et réglementaires

VI. Projets connexes

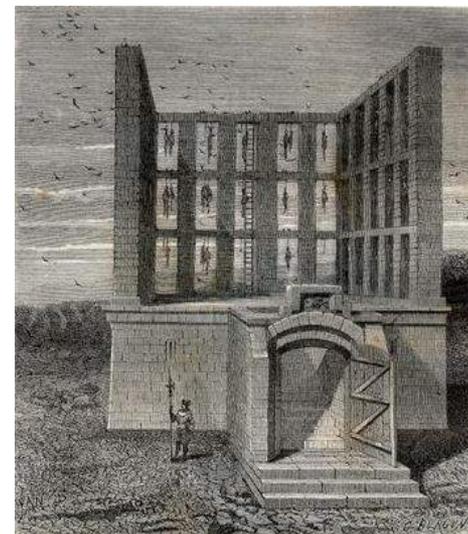
VII. Usages actuels

VIII. Synthèse

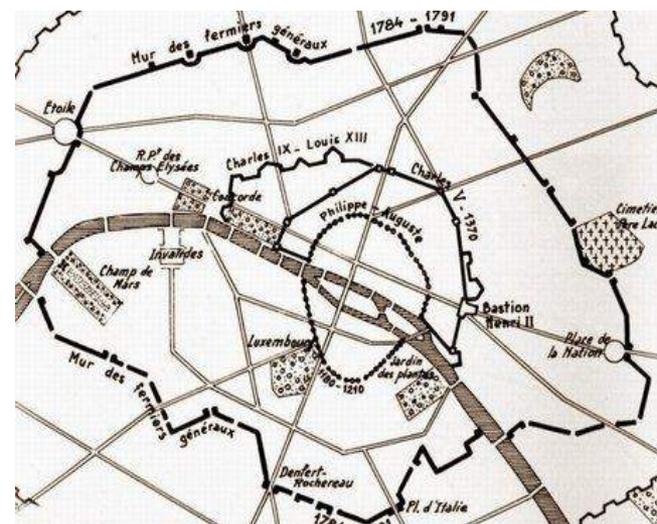
De la place « de l'épouvante » à une place résidentielle parisienne



La barrière des fermiers généraux au niveau de l'actuelle place du Colonel Fabien.



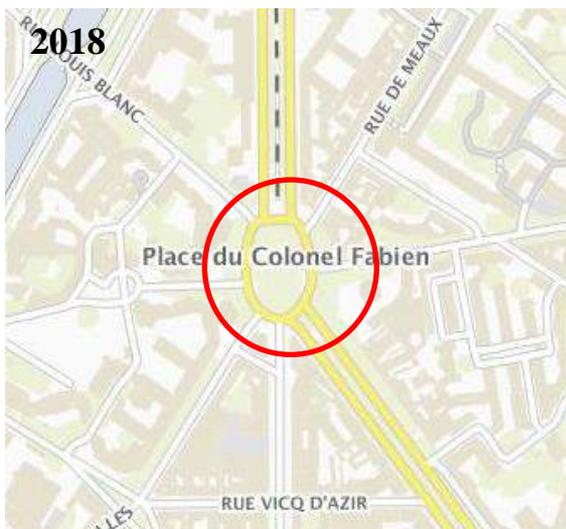
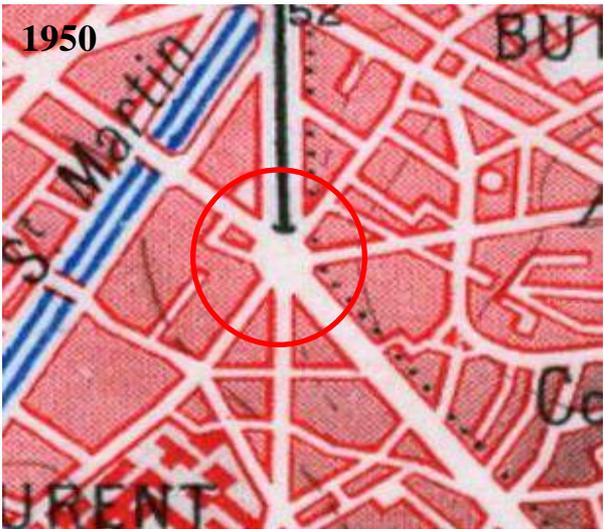
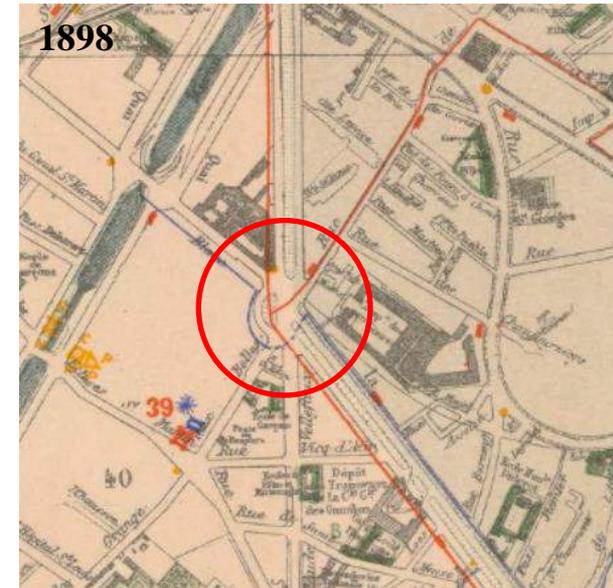
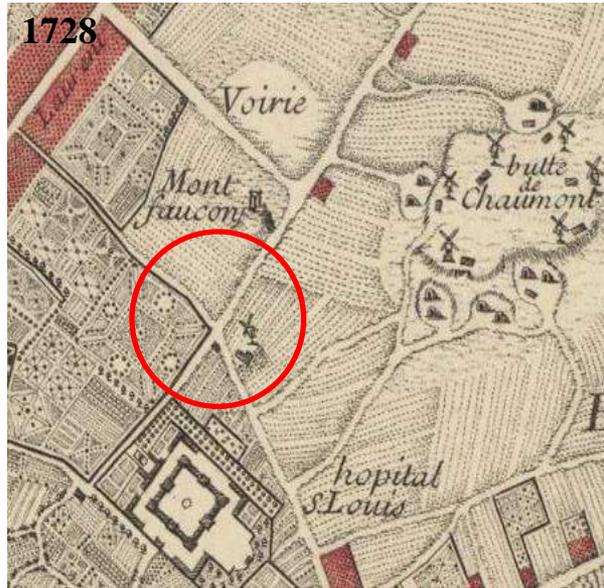
Le gibet de Montfaucon.



La barrière des fermiers généraux.

- limite de la zone non aedificandi (enceinte de Thiers)
- bâtiments d'octroi (1860 - 1870)
- enceintes antérieures

Historique - Origine et aménagement



Les axes principaux sont présents dès le 18^{ème} siècle. Construction du mur d'enceinte, démolition et le passage de la ligne de métro ont modifié l'organisation spatiale de la place



LES PAYSAGES

Formes structurantes

-  tracés structurants
-  espaces singuliers
-  perspectives et échappées
-  bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
-  Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

-  édifices remarquables
-  plantations d'alignements
-  espaces verts publics
-  cimetières
-  espaces sportifs
-  espaces et talus des grandes infrastructures
-  espaces verts privés
-  murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

-  tissus continus
-  tissus composites
-  tissus discontinus
-  grandes emprises d'activités
-  tissus de petite échelle

Un patrimoine valorisable

Edicule GUIMARD (inscrit en 1978)



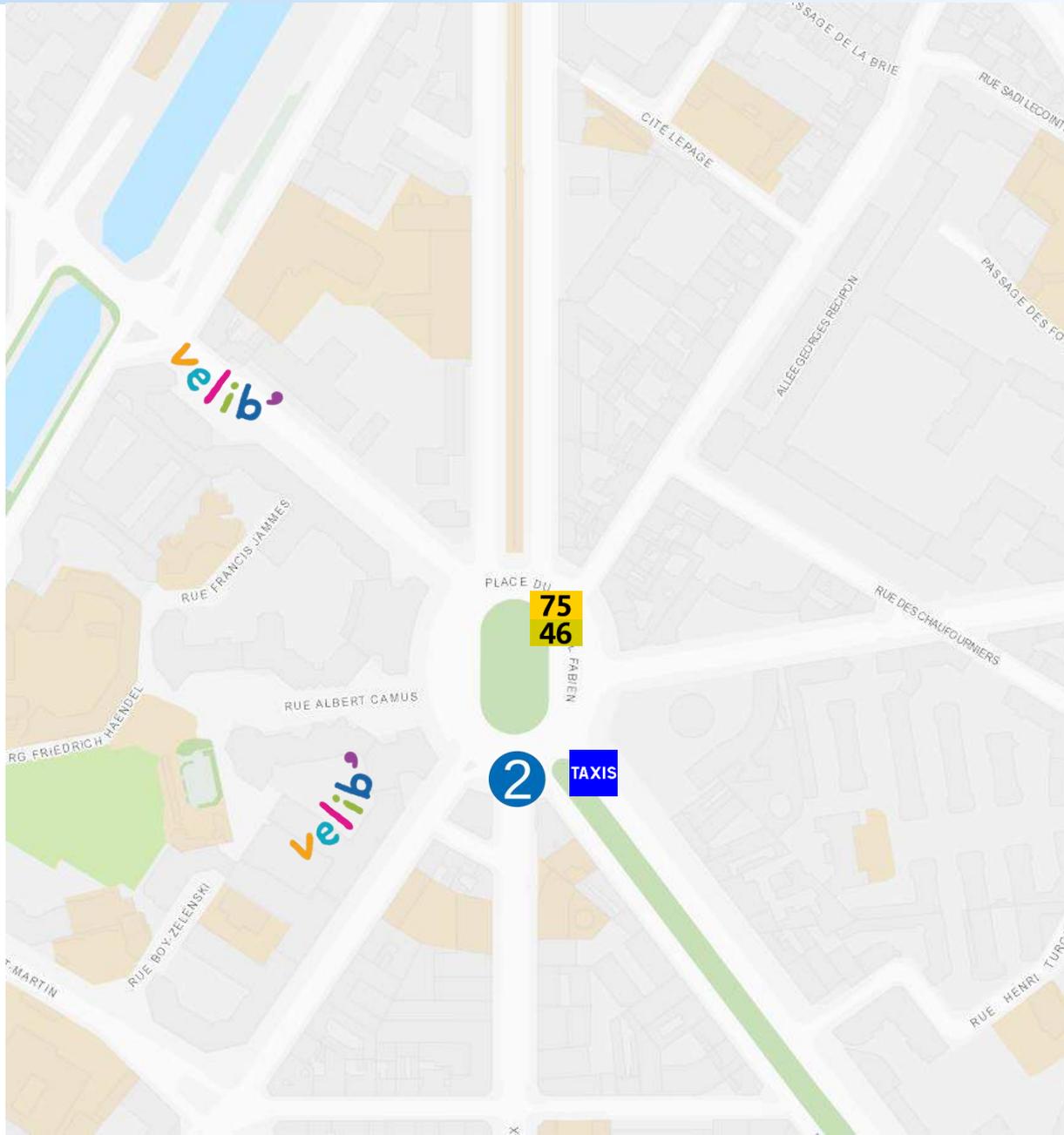
Bâtiment construit par Oscar Niemeyer
(classé en 2007)

Historique - Analyse paysagère

Des éléments paysagers à valoriser

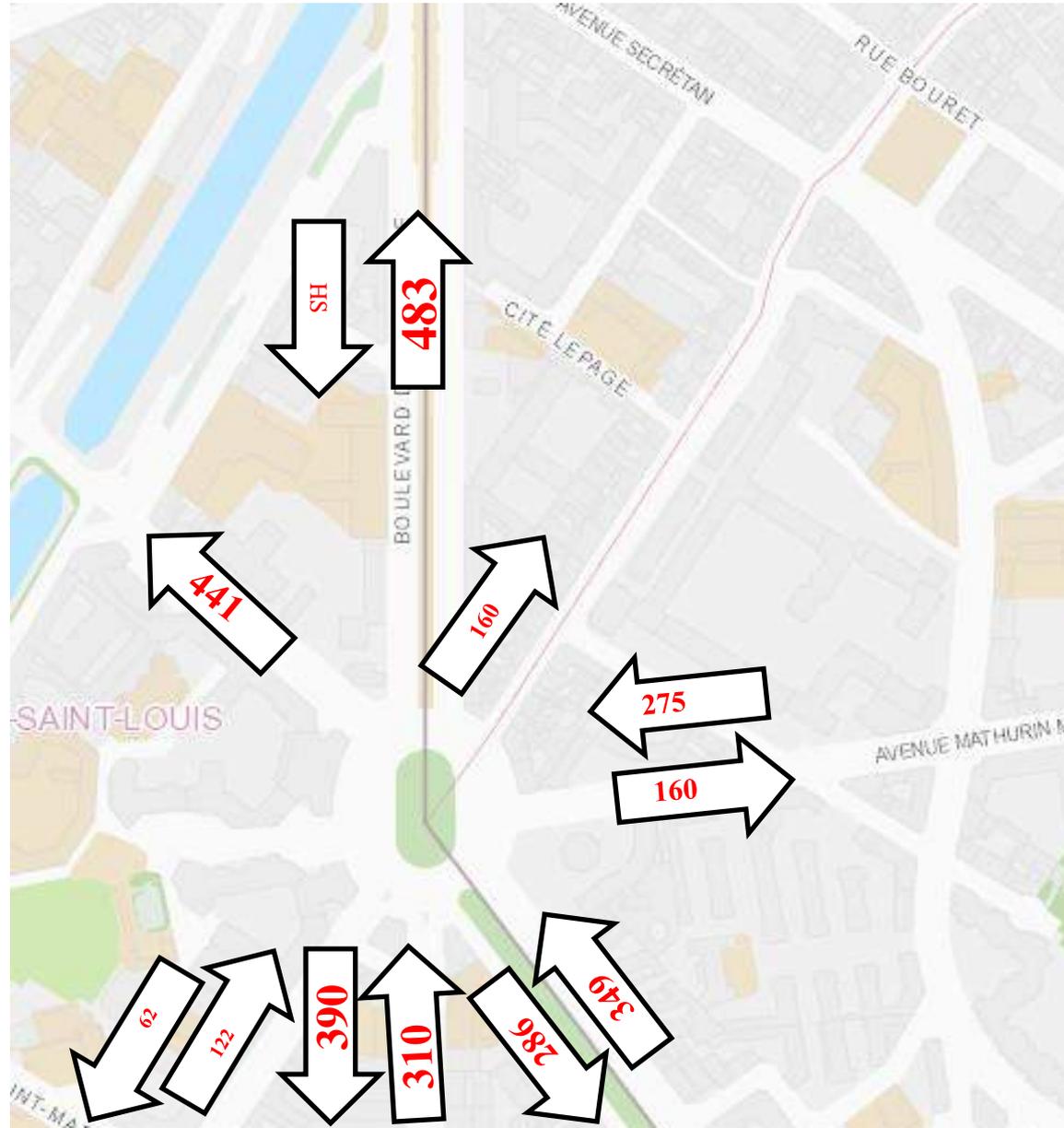


- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités**
- IV. État actuel
- V. Contraintes techniques et réglementaires
- VI. Projets connexes
- VII. Usages actuels
- VIII. Synthèse

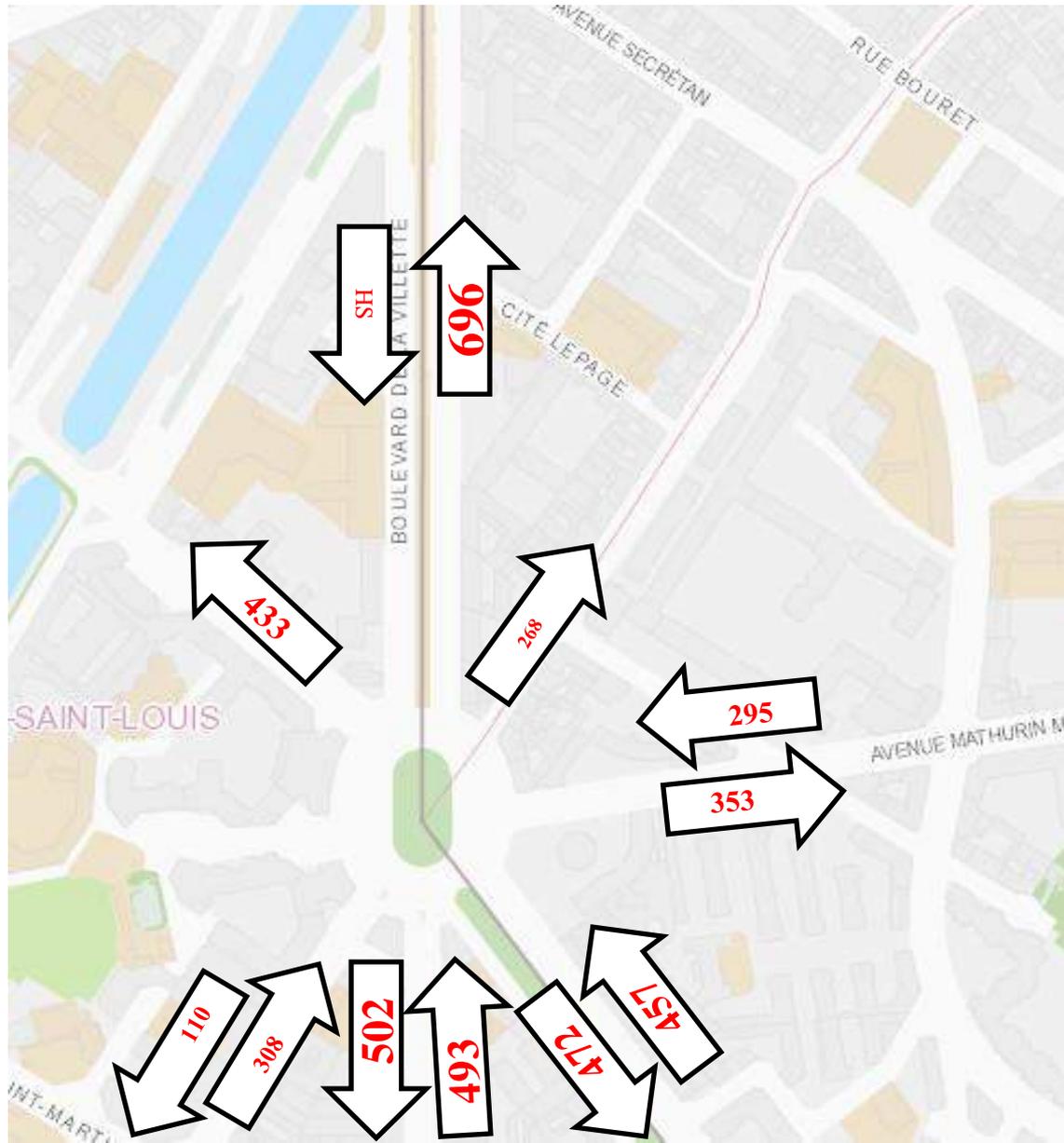


- ligne 2 du métro
- bus 46 et 75
- une borne de taxis
- deux stations Vélib' non loin de la place

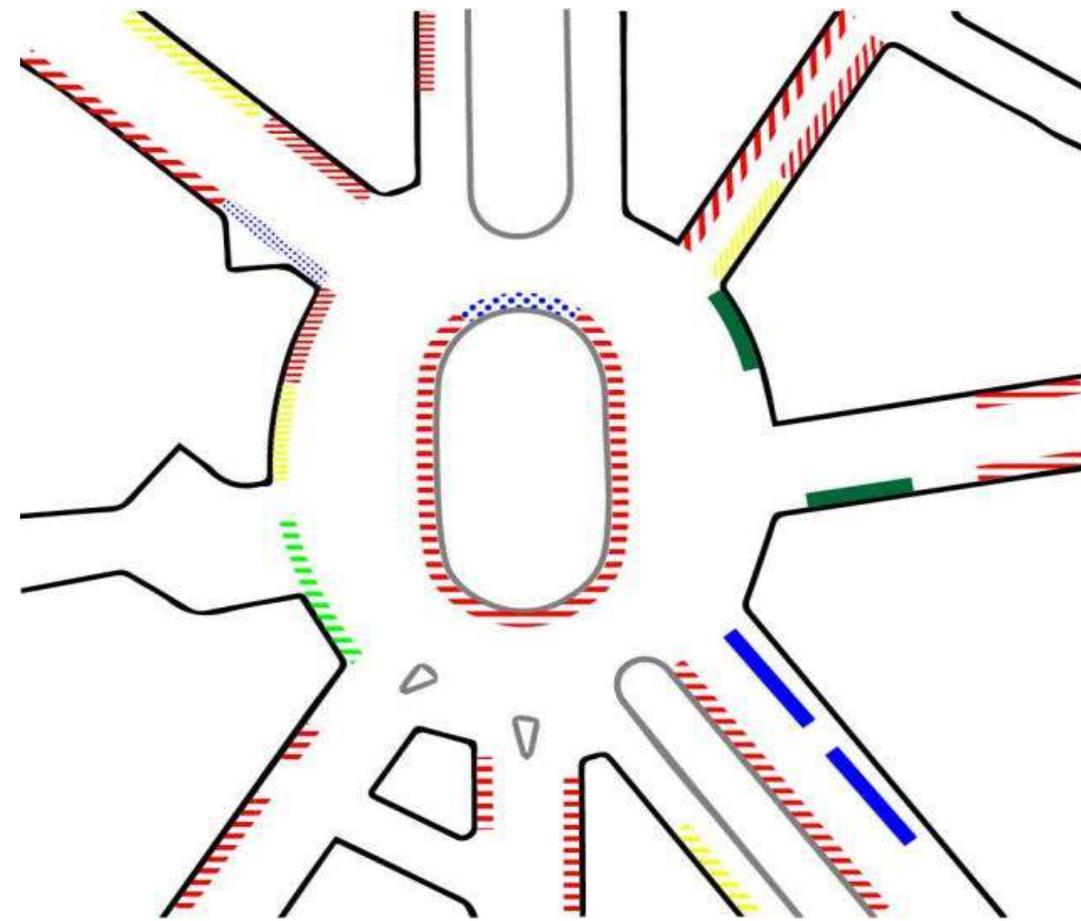
Mobilités - Comptages véhicules, Heure de Pointe du Matin



Mobilités - Comptages véhicules, Heure de Pointe du Soir



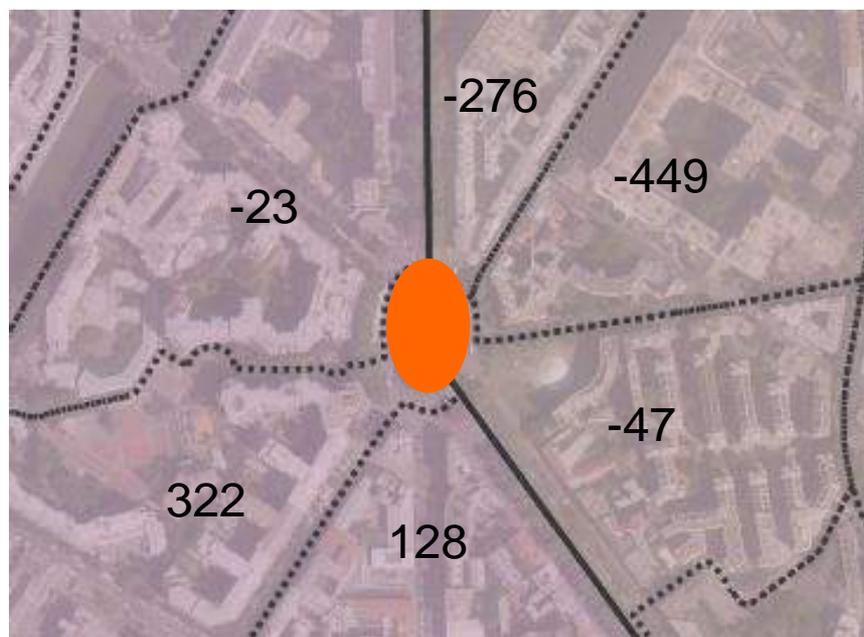
Des flux plus importants à l'heure de pointe du soir, principalement sur l'axe boulevard de la Villette et Claude Vellefaux



Légende :

-  Stationnement automobile payant
-  Livraison
-  Stationnement automobile en épi
-  Stationnement deux roues
-  Arrêt de bus
-  Station de taxis

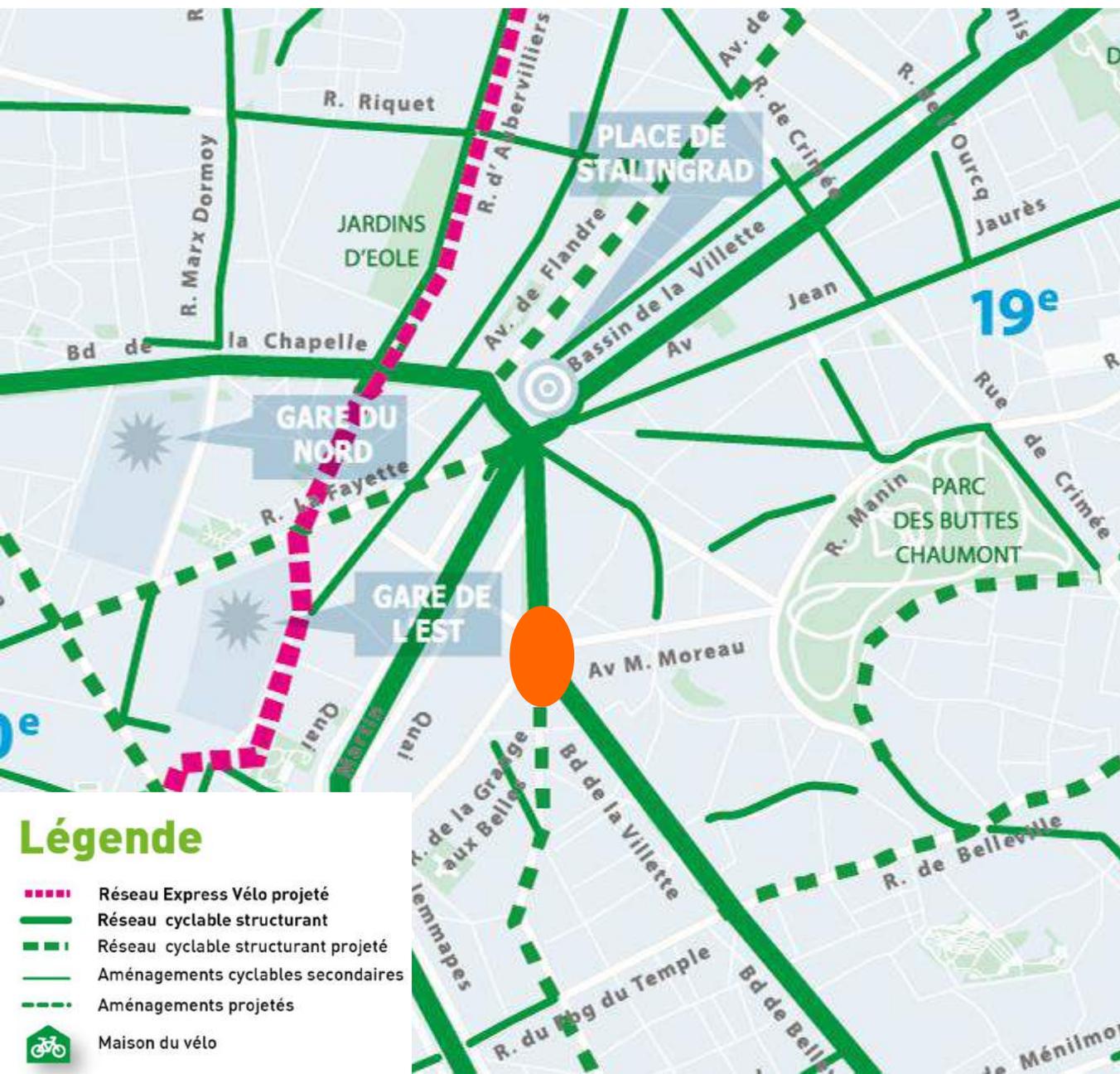
Mobilités - Stationnement automobile



Le stationnement est excédentaire côté 10^{ème} et déficitaire côté 19^{ème}

ARDT	IRIS	DEMANDE		OFFRE EN PARCS LOGEMENTS		OFFRE DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE			
		MENAGES	VOITURES	PLACES	BILAN 1	Payant Mixte	Payant Rotatif	Total	BILAN 2
10	751104006	1465	420	415	-5	133	0	133	128
	751104007	1759	870	1118	248	74	0	74	322
	751104010	1052	566	459	-107	84	0	84	-23
19	751197301	2185	786	385	-401	71	54	125	-276
	751197610	819	203	50	-153	106	0	106	-47
	751197611	1457	940	422	-518	38	31	69	-449
TOTAL		8737	3785	2849	-936	506	85	591	-345

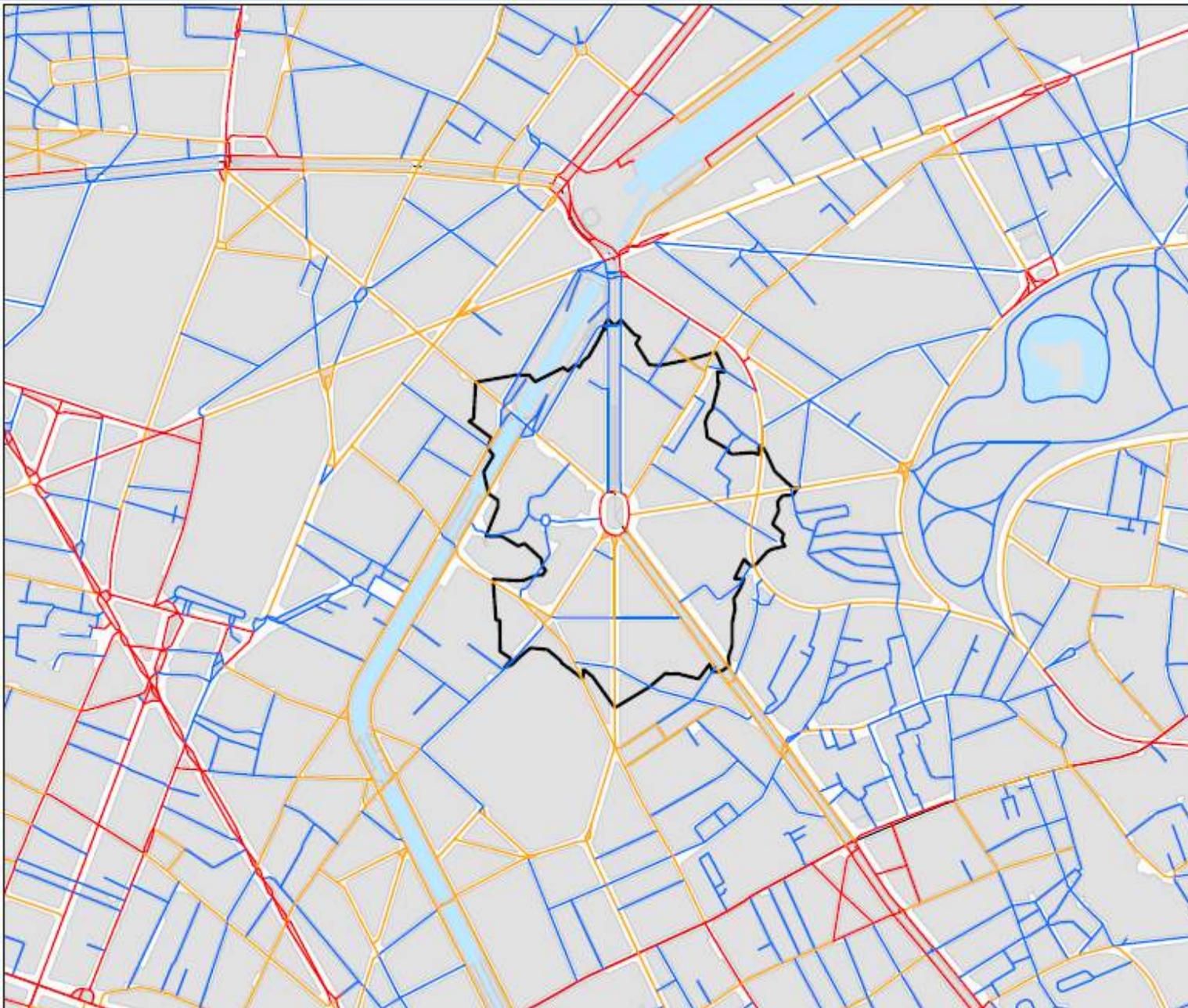
Mobilités - Plan vélo



Un espace peu approprié aux vélos



La fréquentation de la place est forte par rapport à celle des voies environnantes



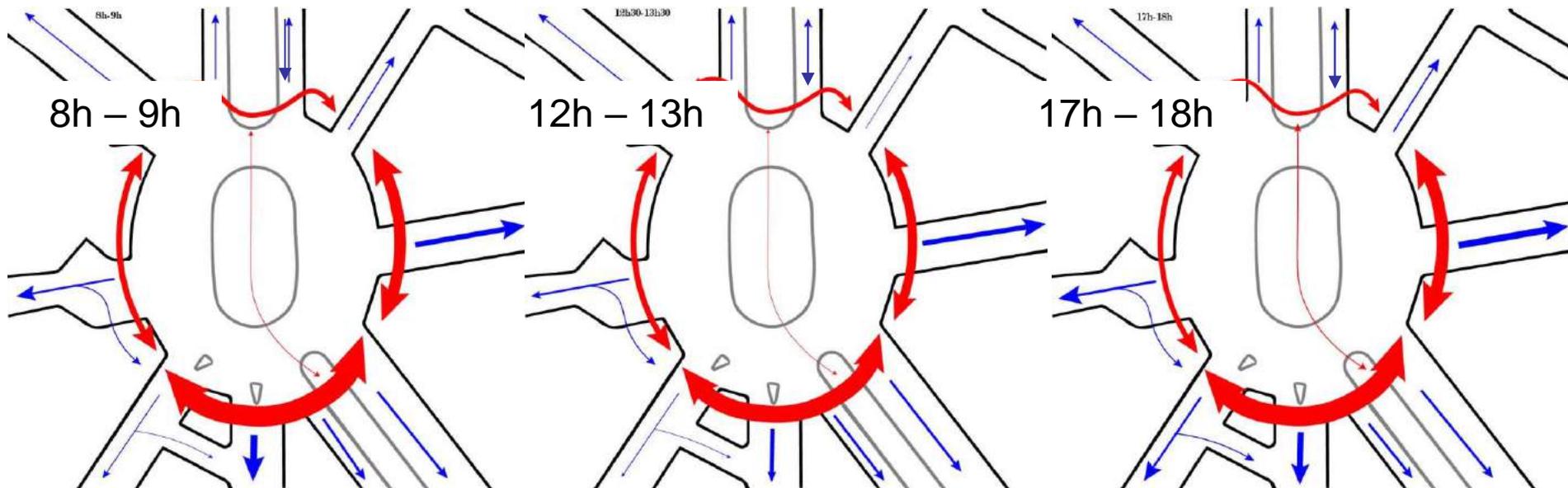
Niveaux de sollicitation piétonne

- Forte
- Moyenne
- Faible

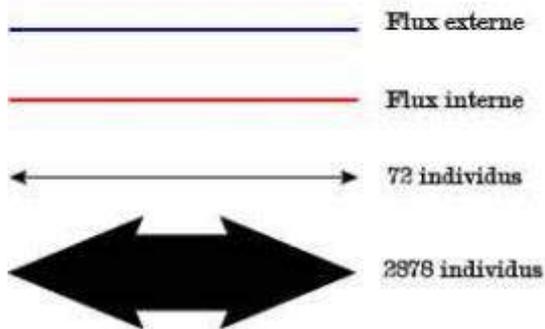
▭ distance parcourue à pied en 5 minutes (350 mètres)

0 200 Mètres

Sources: BDTopo IGN 2013, Mairie de Paris, APUR

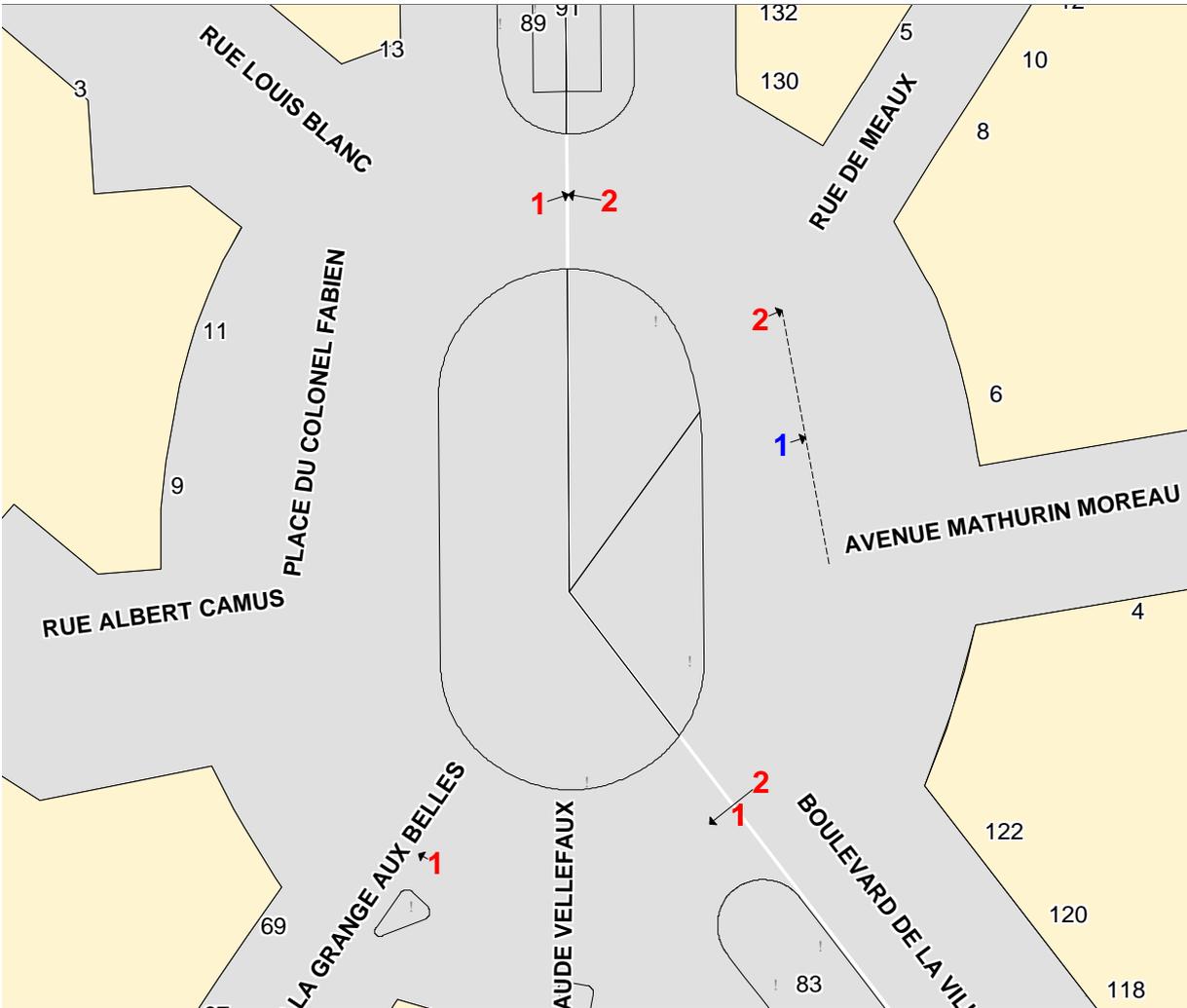


Légende



Des flux piétons concentrés sur le sud et à l'Est, en lien avec la station de métro et le Bd de la Villette.

Peu de flux traversant par le centre.

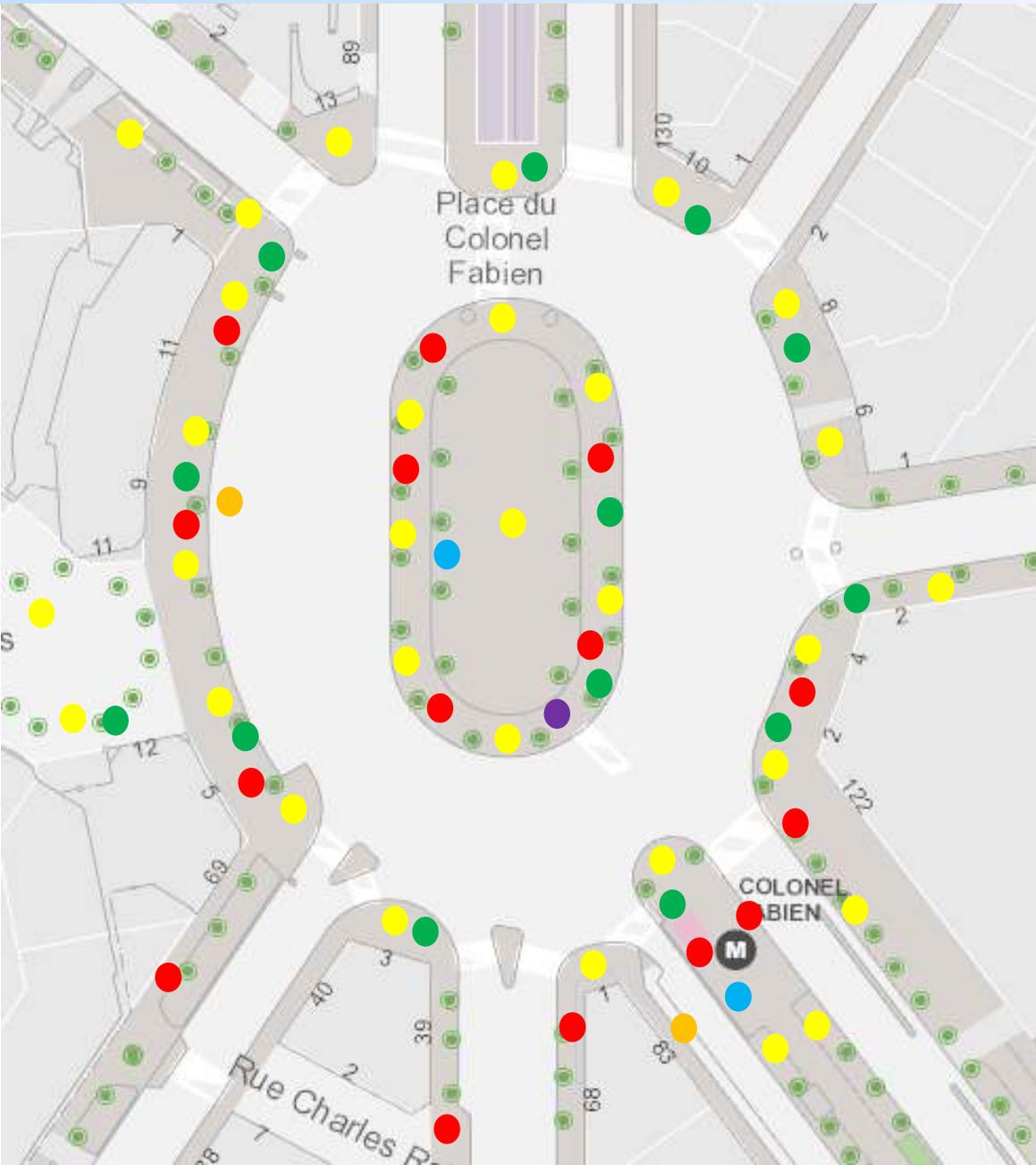


10 accidents corporels légers en 3 ans

La place est qualifiée de peu accidentogène

Légende : en rouge les accidents en carrefours, en bleu en sections courantes.

- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités
- IV. État actuel**
- V. Contraintes techniques et réglementaires
- VI. Projets connexes
- VII. Usages actuels
- VIII. Synthèse



Une place pourvue de divers mobiliers urbains, un peu anarchiques

- Luminaire
- Sanisette
- Poubelle
- Bancs
- Horodateur
- Attache vélo

Six modèles de mâts d'éclairage différents

- Réseau ancien, non conforme aux dernières normes
- Une installation et des mâts mis en place entre 1960 et 1970



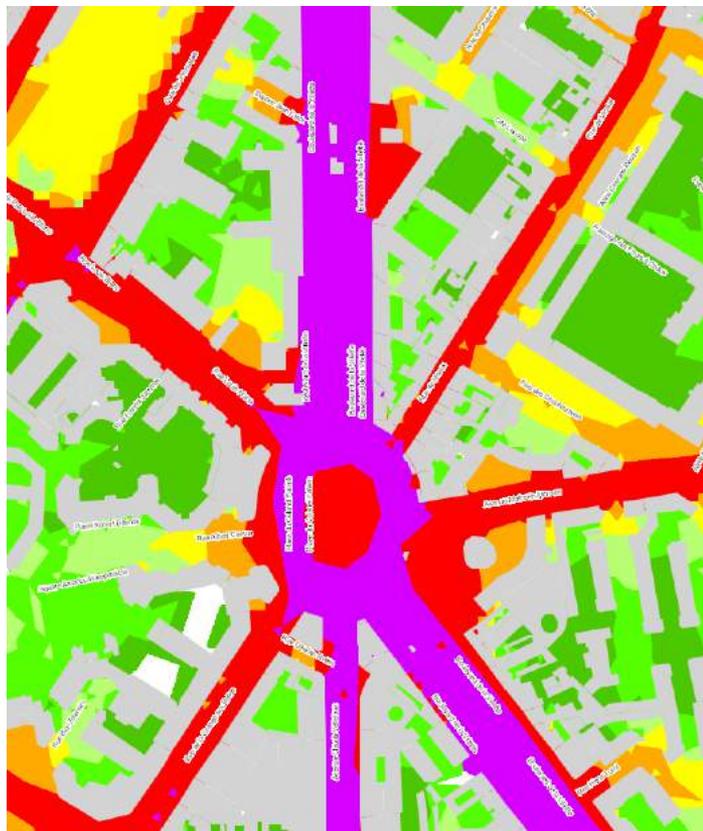


Quatre matériaux de revêtement

- Modulaire :
Chaussée en pavés « mosaïque »
- Bitumineux : enrobés sur chaussée et
asphalte sur trottoirs
- Stabilisé



Un passage très bruyant

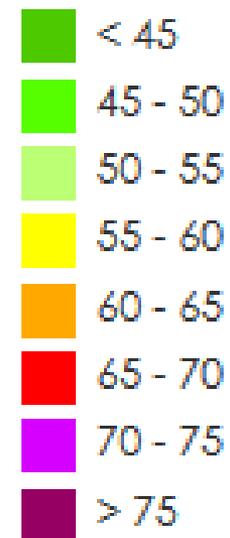


Jour – Soir

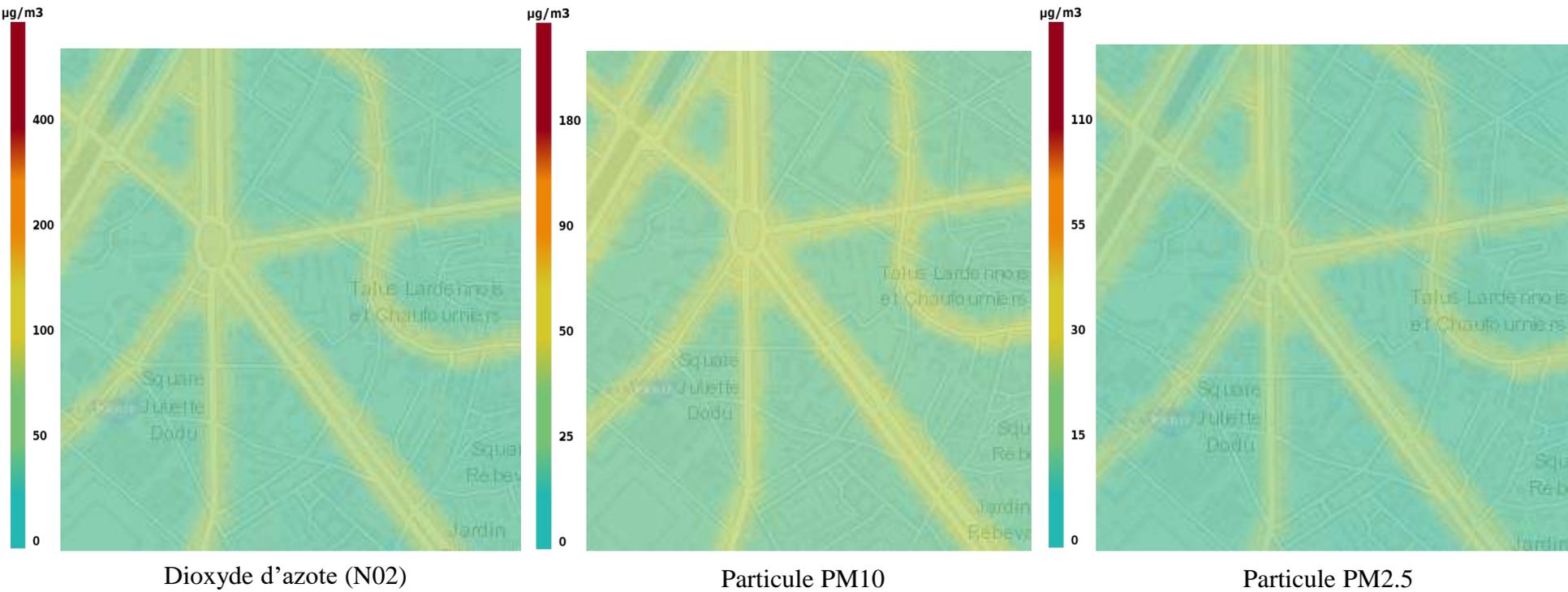


Nuit

Ln dB(A)

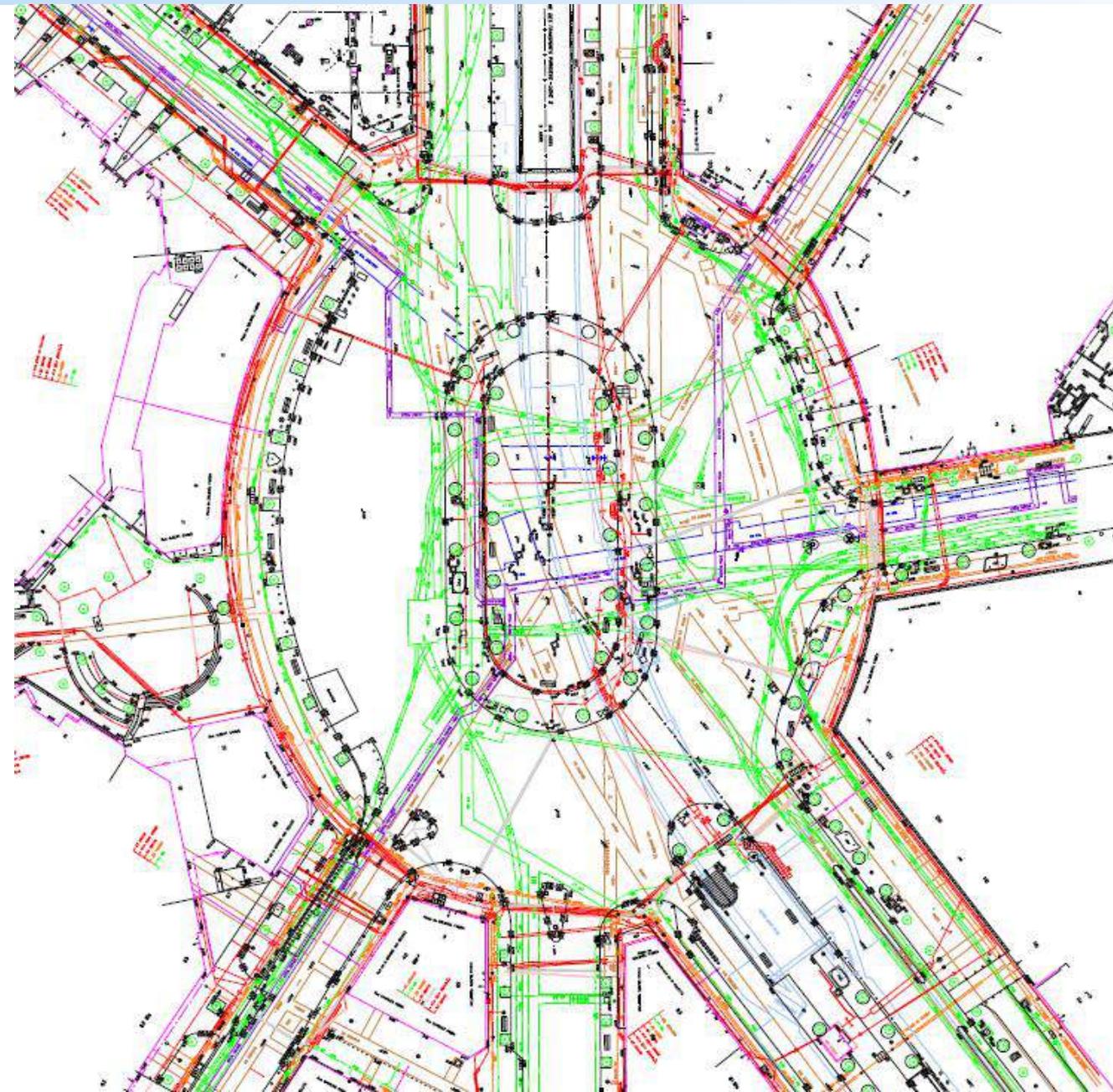


Un espace de passage automobile mais des taux de pollution sous les seuils limites



- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités
- IV. État actuel
- V. Contraintes techniques et réglementaires**
- VI. Projets connexes
- VII. Usages actuels
- VIII. Synthèse

Contraintes - Réseaux



LEGENDE RESEAUX

	Câblage : ELECTRICITE - EP - SNCF - RATP
	GAZ - HYDROCARBURES
	EAU
	ASSAINISSEMENT
	SLT
	TELECOM
	CPCU - CLIMATISATION
	Câblage DIVERS
OUVRAGES	
	ELECTRICITE
	EP
	SLT
	SNCF
	RATP
	DIVERS

**Un sous-sol très
encombré**

LEGENDE

Les prescriptions à appliquer à un espace urbain donné en matière d'abattement dépendent de la couleur de la voirie sous laquelle se trouve l'égout auquel est raccordé cet espace urbain.

Sous-zonage de suppression des rejets d'eaux pluviales vers l'égout

 Zone de suppression totale des rejets d'eaux pluviales vers l'égout :
-pas de raccordement pluvial au réseau (Bois de Boulogne et de Vincennes)
-ou abattement de 100% de la pluie 16 mm.

 Zone d'abattement renforcé des eaux pluviales :
-suppression du rejet vers égout de la pluie 12 mm
-ou de 80 % de la pluie 16 mm notamment par infiltration ou végétalisation.

 Zone d'abattement normal des eaux pluviales :
-suppression du rejet vers égout de la pluie 8 mm
-ou de 55 % de la pluie 16 mm notamment par infiltration ou végétalisation.

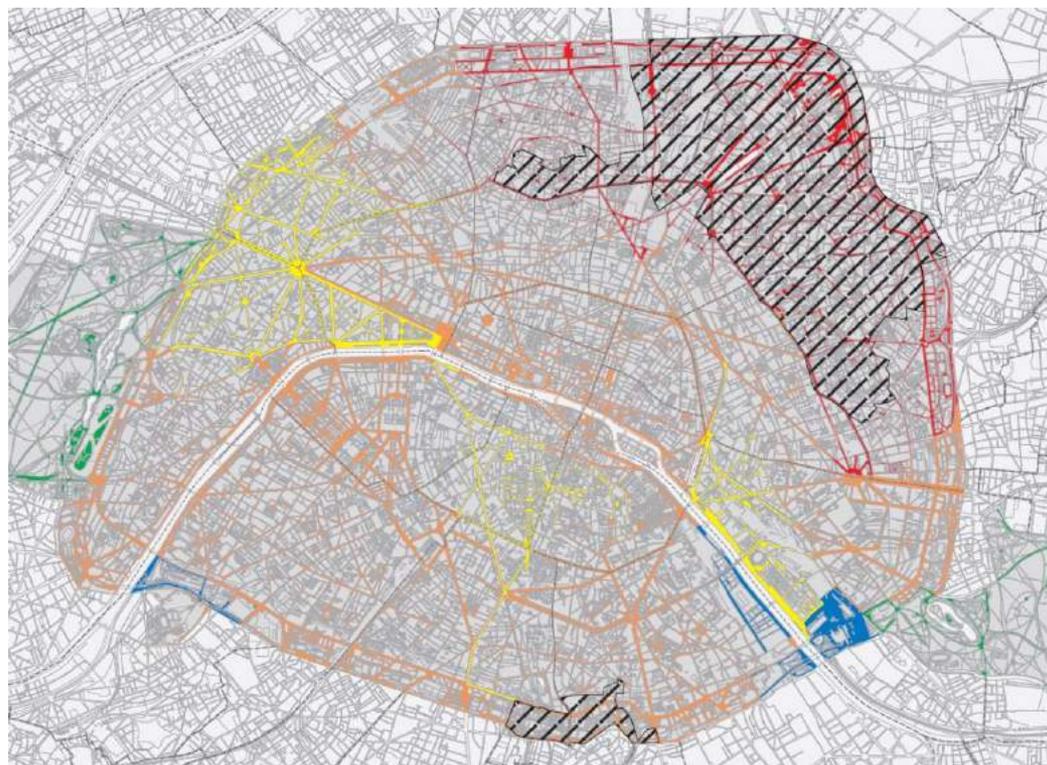
 Zone d'abattement minimal des eaux pluviales :
-suppression du rejet vers égout de la pluie 4 mm
-ou de 30 % de la pluie 16 mm notamment par infiltration ou végétalisation
-infiltration forcée interdite en cas de présence de gypse Ludien

Sous-zonage de rejet des eaux pluviales vers le milieu naturel

 Zone de rejet des eaux pluviales vers le milieu naturel :
-les prescriptions sont spécifiques à chaque zone équipée ou non d'un réseau séparatif avec rejet en milieu naturel.

Sous-zonage de stockage-restitution des eaux pluviales

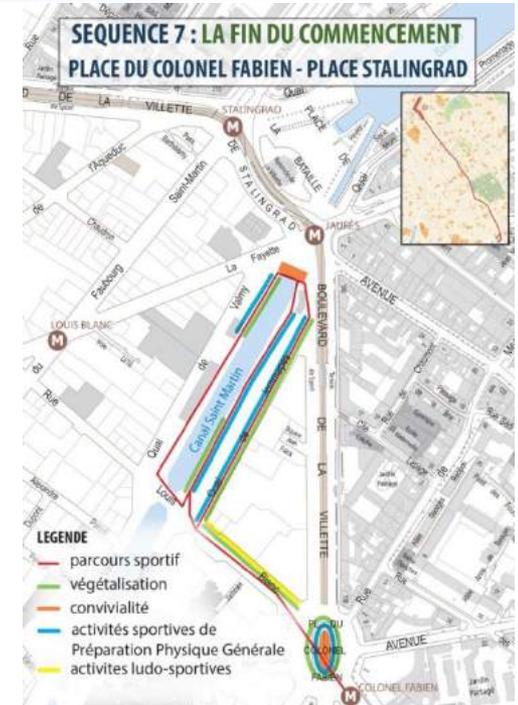
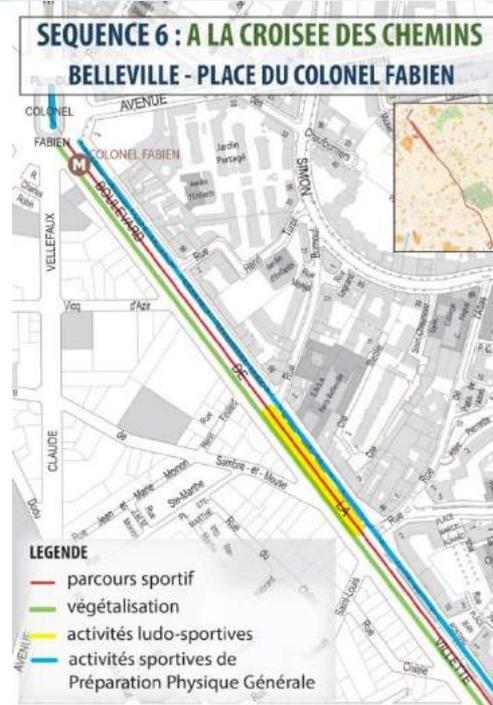
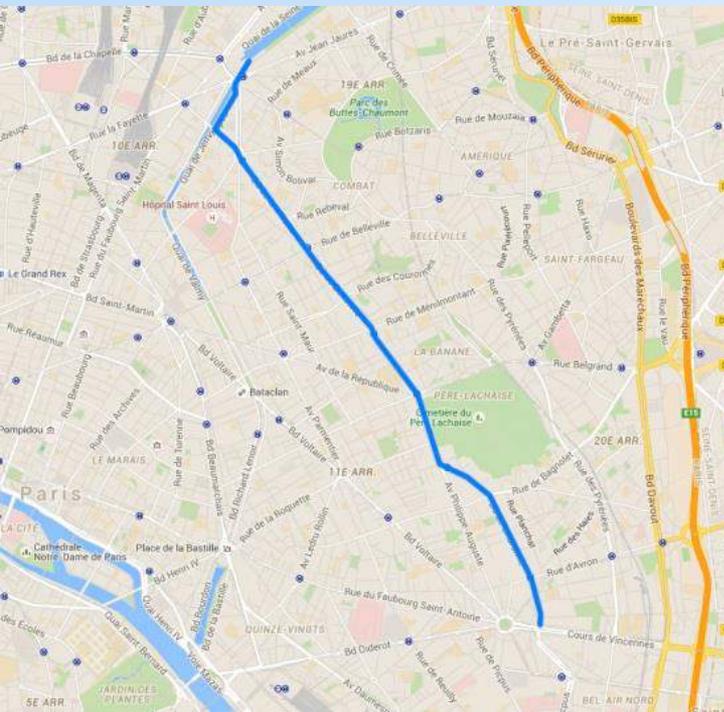
 Un stockage avec restitution au réseau à 10 litres/s/ha jusqu'à la pluie décennale pourra être éventuellement demandé par la SAP.
En dehors de cette zone, le stockage restitution d'orage vers l'égout est interdit.



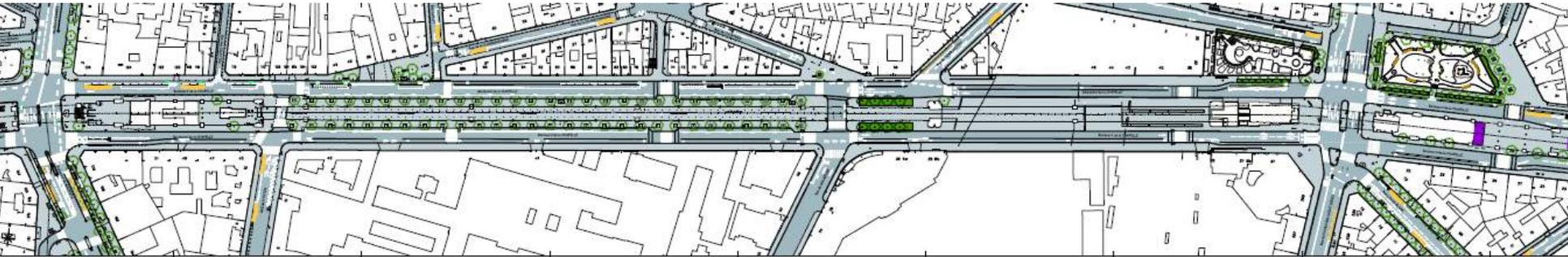
**Possibilité d'infiltrer sans
concentration compte tenu de la
nature du sous-sol**

- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités
- IV. État actuel
- V. Contraintes techniques et réglementaires
- VI. Projets connexes**
- VII. Usages actuels
- VIII. Synthèse

Projets connexes - Trame sportive



**La trame sportive Nation-Stalingrad
Jusqu'au bassin de la Villette
(en cours de réalisation)**

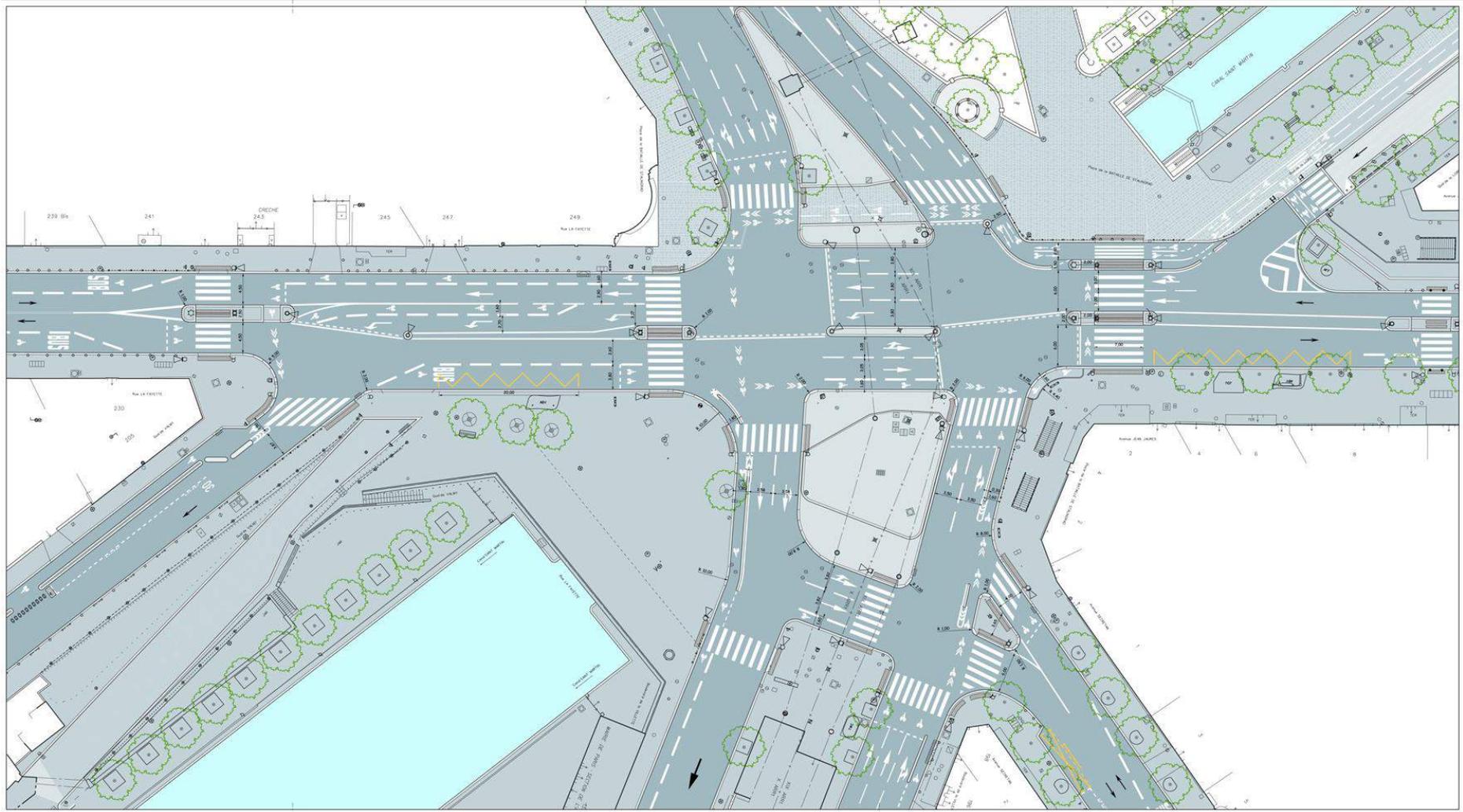


La promenade urbaine du boulevard de la Porte de La Chapelle



N.B. : Vœu adopté par le conseil de Paris relatif à l'aménagement
de la place de la Bataille de Stalingrad

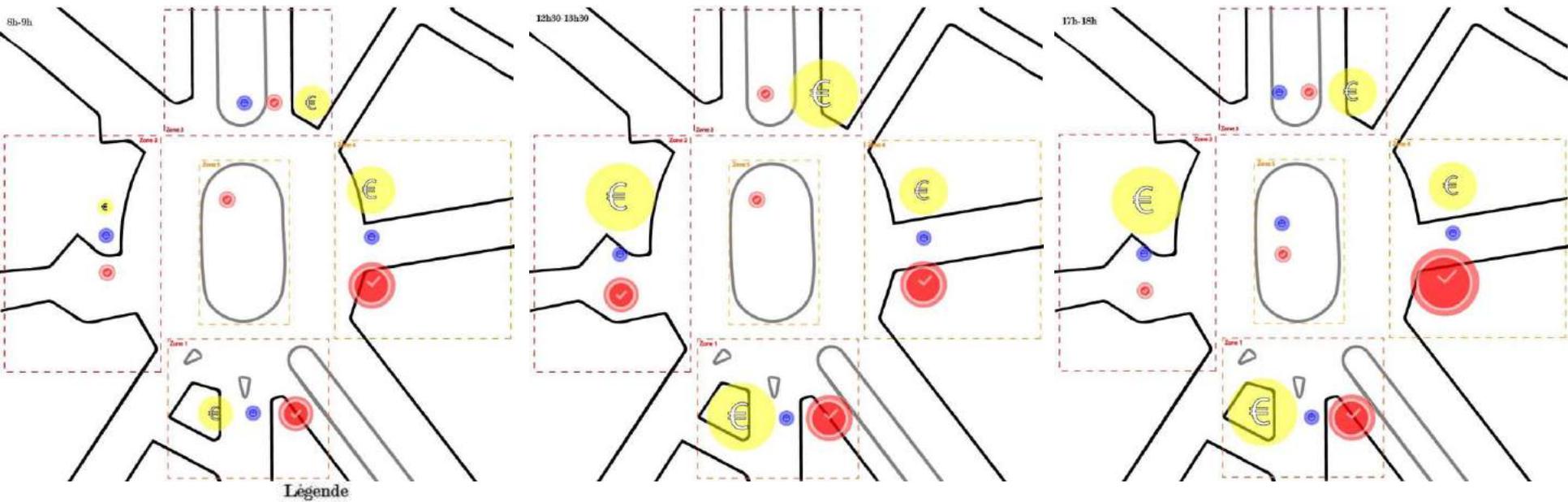
Projets connexes - Carrefour LAFAYETTE - VALMY



Travaux d'aménagement en cours jusqu'au printemps

- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités
- IV. État actuel
- V. Contraintes techniques et réglementaires
- VI. Projets connexes
- VII. Usages actuels**
- VIII. Synthèse

Usages actuels - Usages globaux



Légende

Contours Zones

Population:
 - entre 0 et 25
 - Entre 25 et 50
 - Entre 50 et 100
 - Plus de 100

Consommer

Attendre

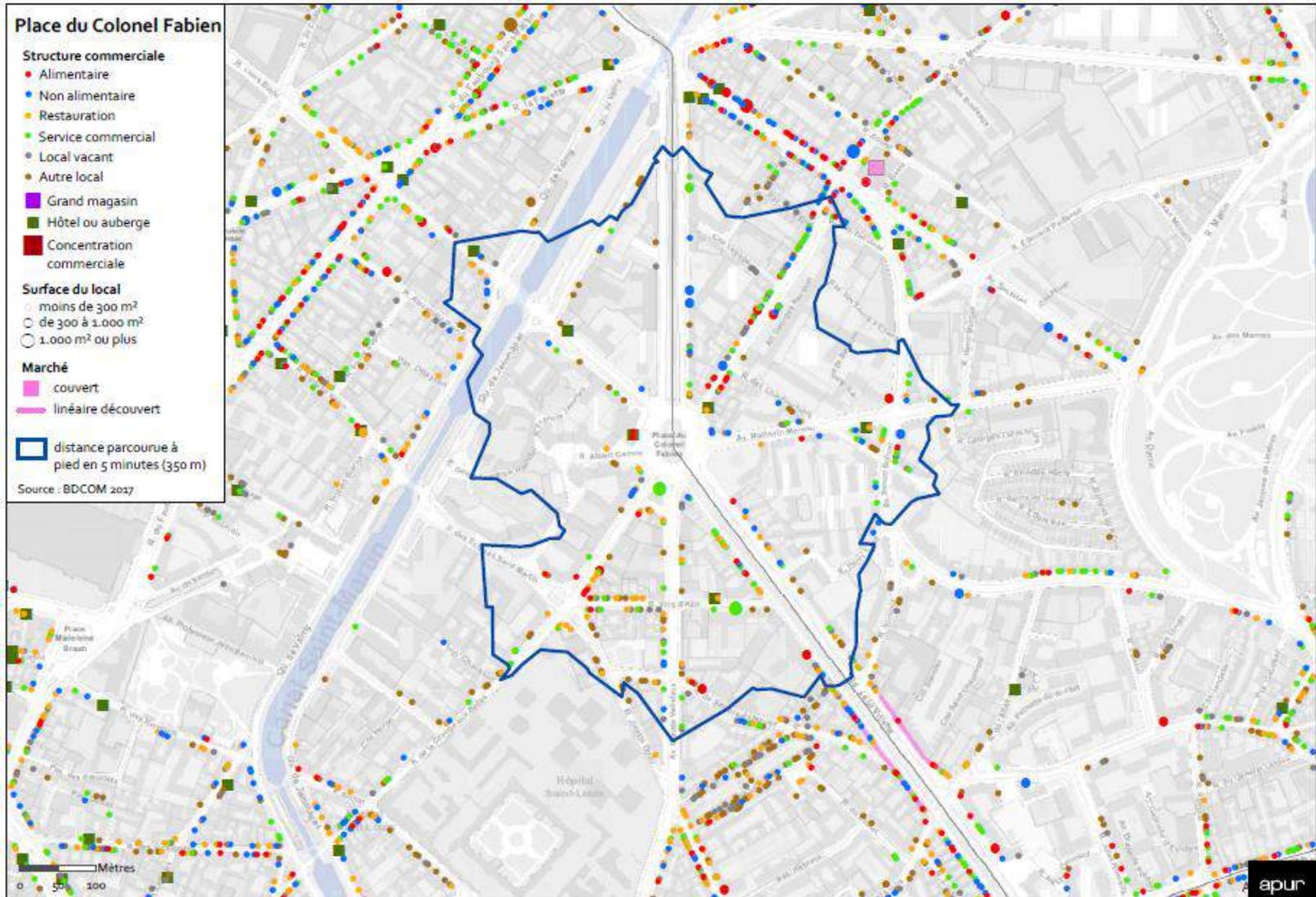
Faire du sport (course à pied, pétanque)

Une place résidentielle et de passage

Un terre plein pauvre en usage

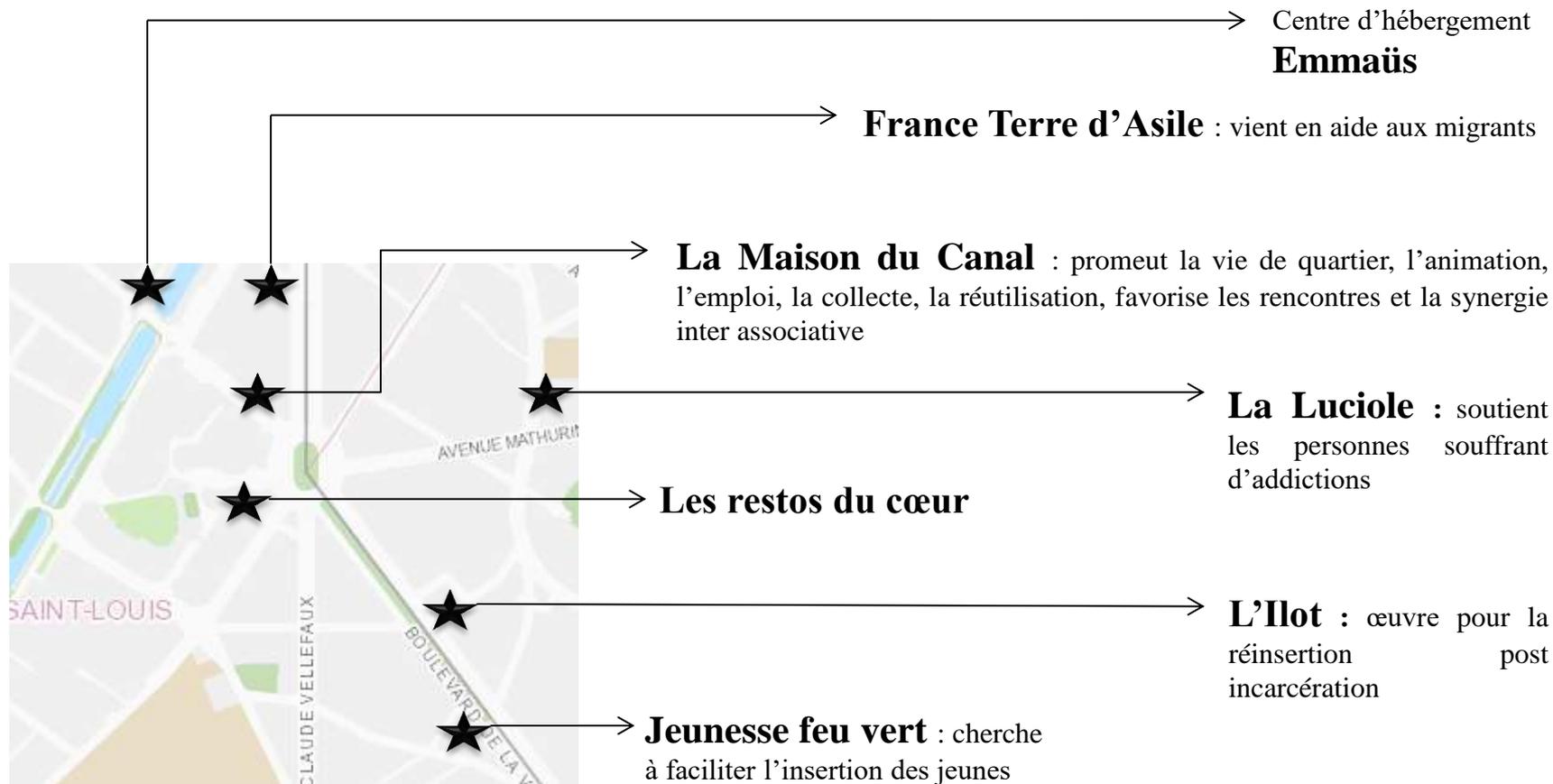


Usages actuels - Commerces



Divers commerces de proximité

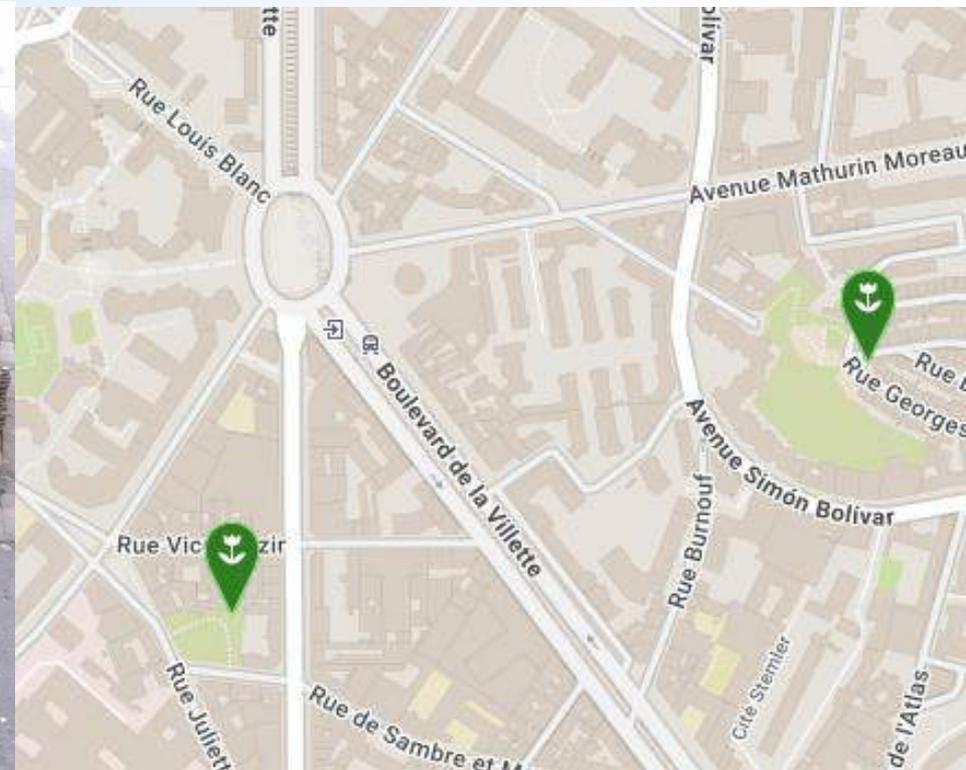
Un tissu associatif fort orienté vers le social



Usages actuels - Activités spécifiques



Pieds d'arbre végétalisés
(rue Claude Vellefaux)



Jardins partagés (+ Louis Blanc en projet)

Des pratiques de végétalisation participative en expansion

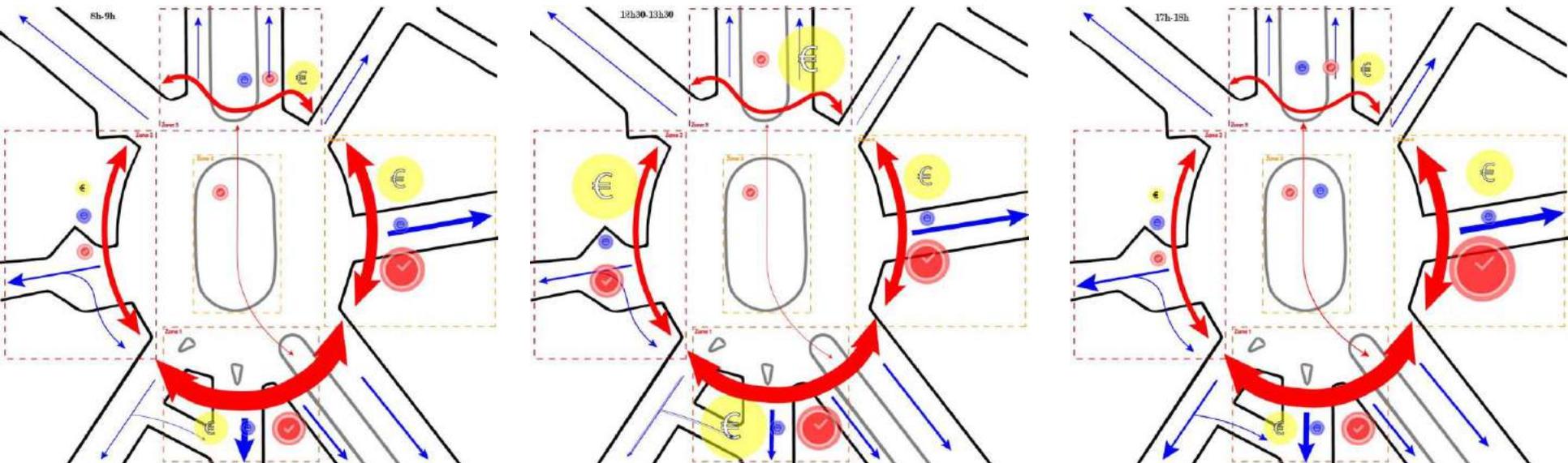
Usages actuels - Équipements sportifs



- TEP
- Terrains de proximité
- Murs d'escalade
- Aires de skate et roller
- Terrain de boules
- Parcours majeurs
- Terrains de sport de plein air
- Espaces verts ouverts 24/24h
- Espaces verts
- Cimetières
- Plans d'eau

De nombreux équipements sportifs

- I. Présentation générale
- II. Historique de l'aménagement
- III. Mobilités
- IV. État actuel
- V. Contraintes techniques et réglementaires
- VI. Projets connexes
- VII. Usages actuels
- VIII. Synthèse**

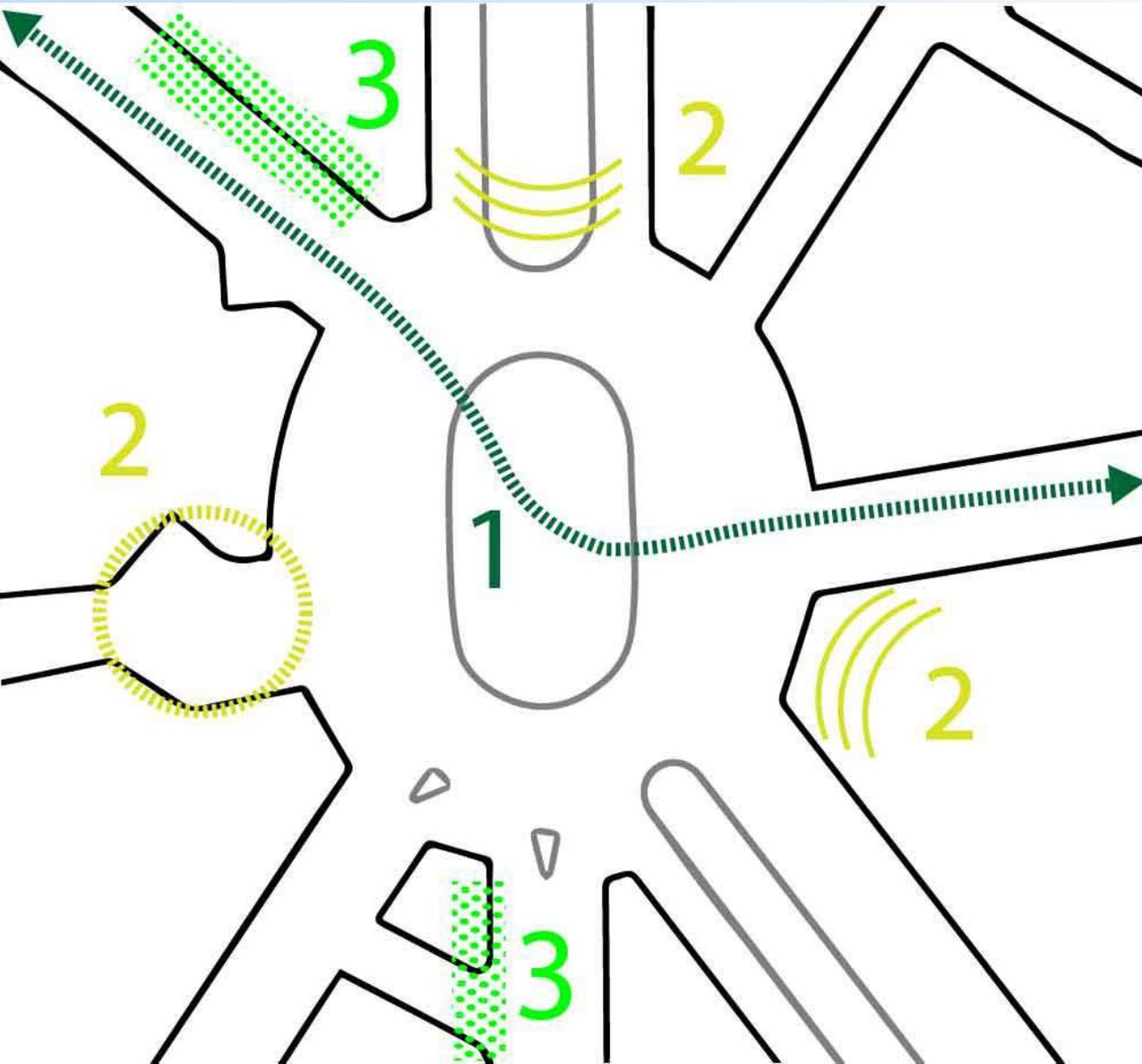


Légende

- Contours Zones
- Usages :
 - Population:
 - entre 0 et 25
 - Entre 25 et 50
 - Entre 50 et 100
 - Plus de 100
 - Consommer
 - Attendre
 - Faire du sport (course à pied, pétanque)
- Flux :
 - Flux externe
 - Flux interne
 - 77 individus
 - 389 individus

Une place résidentielle orientée vers le métro

Synthèse - Atouts

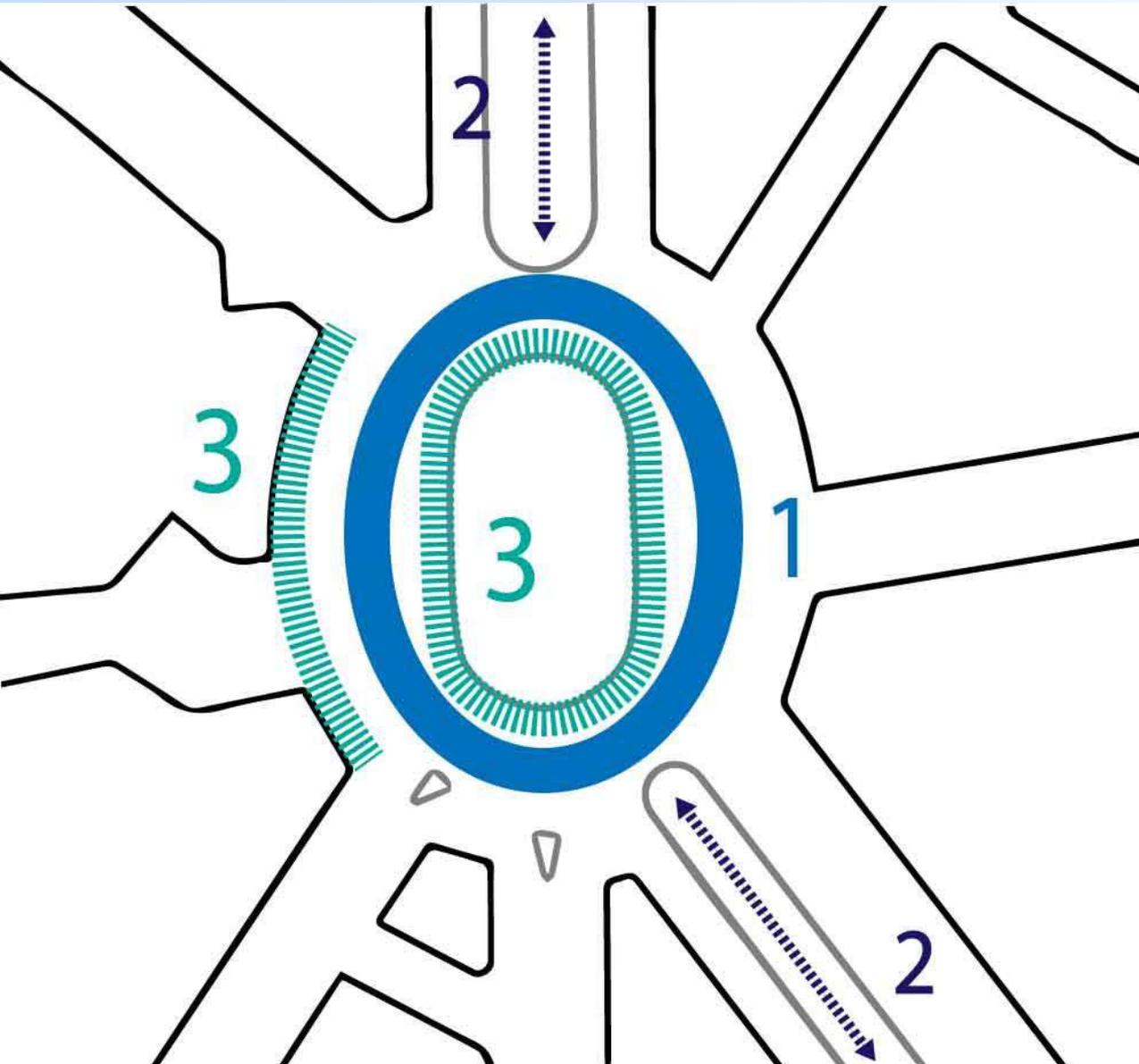


1 . LA SITUATION GEOGRAPHIQUE
Développer la trame verte et bleue.

2 . LE CADRE PHYSIQUE
Valoriser la perspective de la ligne 2
Valoriser l'immeuble NIEMEYER
Mettre en valeur la Grange aux Belles

3 . LE CADRE HUMAIN
Favoriser les initiatives de végétalisation

Synthèse - Contraintes



1 . LA CIRCULATION

Limiter le nombre de voies de circulation sans bloquer les flux.

2 . LES PROJETS CONNEXES

Mettre la place en lien avec la promenade urbaine Chapelle Villette

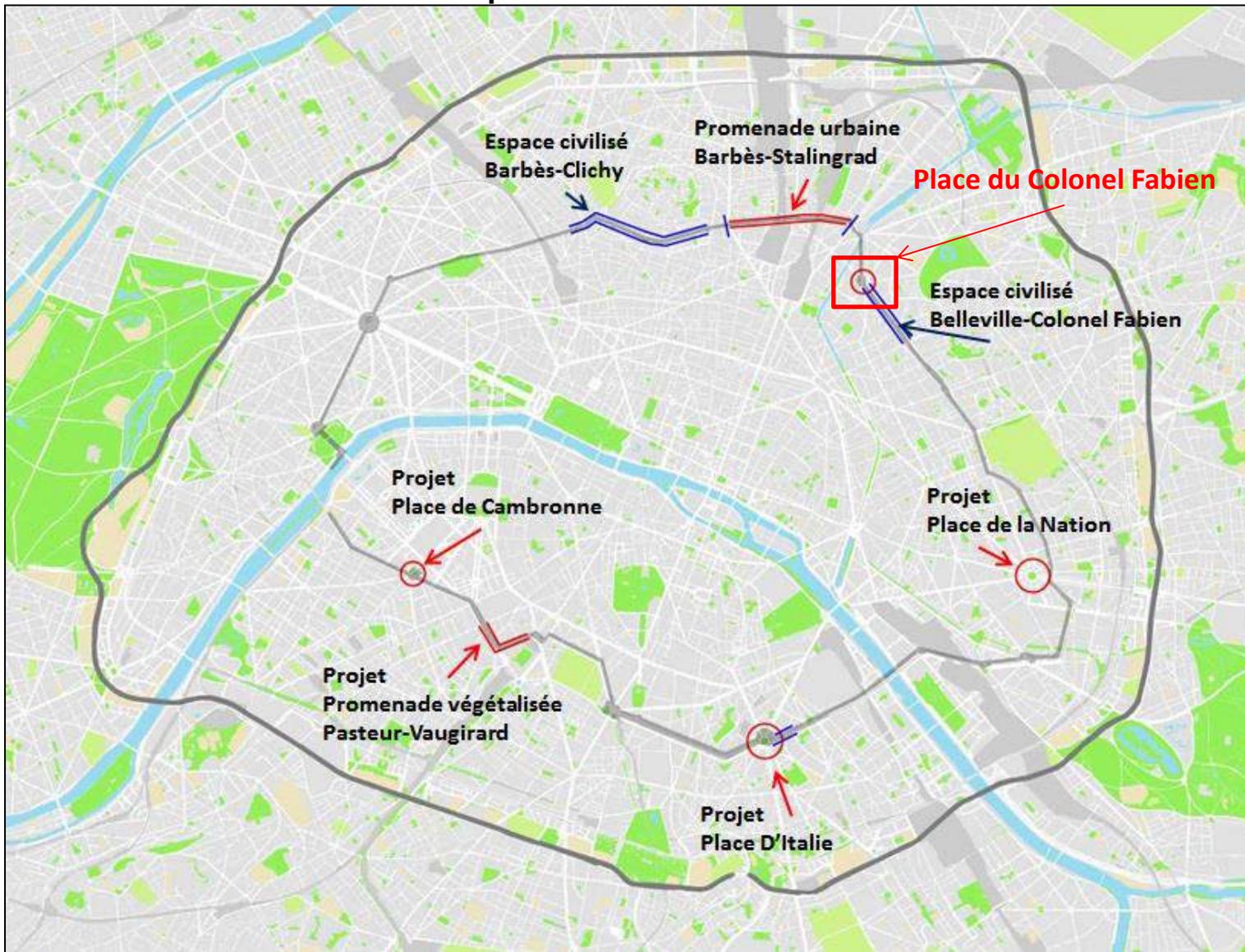
3 . LE STATIONNEMENT

Revoir le stationnement.

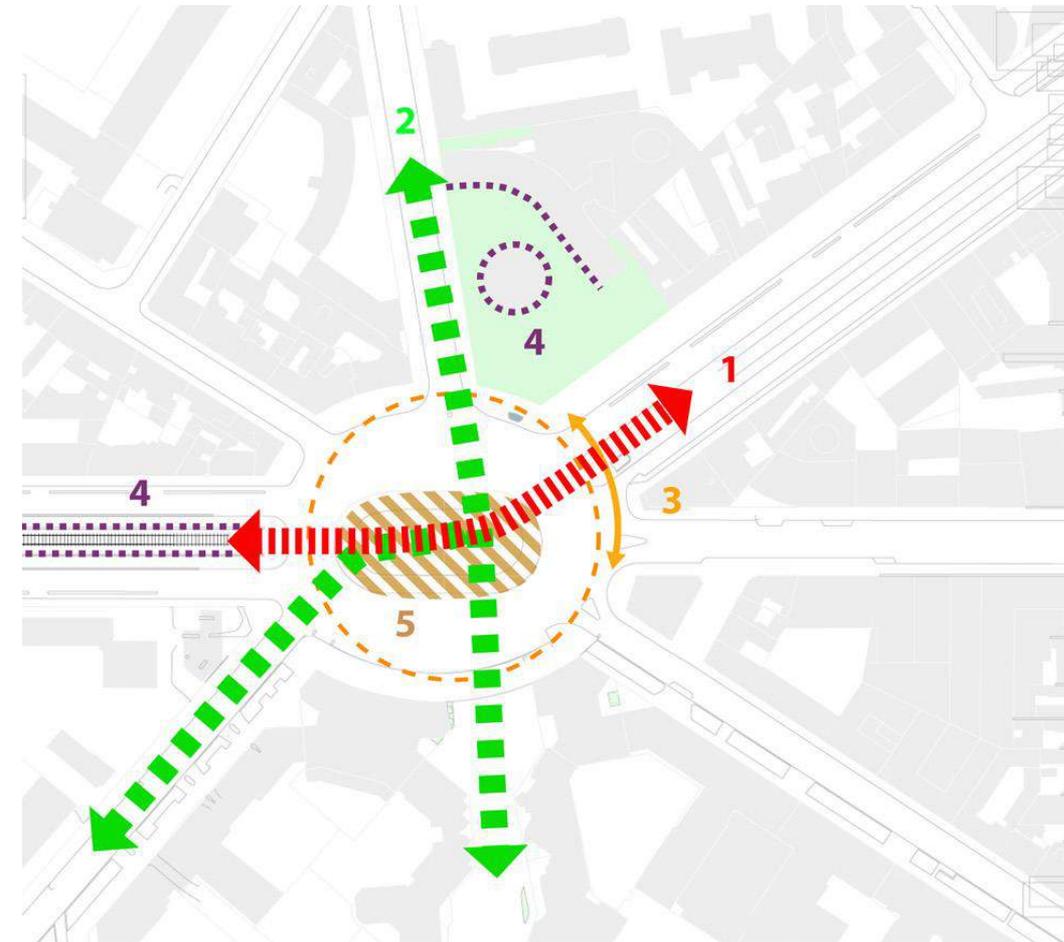
Enjeux d'aménagement

Echelle métropolitaine : Stratégie d'évolution des boulevards des Fermiers Généraux

Echelle locale : une articulation avec les quartiers



Objectifs d'aménagement



- 1 Créer une liaison piétonne est-ouest
- 2 Renforcer la liaison piétonne et paysagère
- 3 Sécuriser les flux aux abords de la station de métro et tout autour de la place
- 4 Révéler le patrimoine et le paysage urbain
- 5 Intensifier les usages du terre-plein